



Comité de Vie Locale (CVL)

Motion du Comité de Vie locale

Motion n° 10 du Comité de Vie locale du Parc amazonien de Guyane relative à la mise en service de l'aérodrome de Camopi

Le Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane réuni en assemblée plénière le 8 novembre 2017, soutient la demande des habitants de Camopi pour l'ouverture et la mise en service de l'aérodrome avant la fin de l'année civile 2017.

Le Comité de Vie Locale souhaiterait que les maires des communes concernées par le Parc Amazonien de Guyane et plus largement du Sud de la Guyane se mobilisent en ce sens aux côtés de la commune de Camopi.

En effet, le Comité de Vie Locale considère que cette infrastructure construite depuis l'époque du Conseil Général de la Guyane pour lutter pour le désenclavement des habitants de la commune de Camopi doit remplir son rôle et sa fonction au plus tôt et que la Collectivité Territoriale de Guyane doit y veiller avant la fin de l'année 2017.

Rémire Montjoly, le 14 novembre 2017

Pour empêchement du Président du
Comité de Vie Locale du Parc
amazonien de Guyane

Euridice Samuel

1^{ère} Vice Présidente

